



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité de Pétanque de la Gironde

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 17 rue de la Moulinatte - 33130 BEGLES - Tél 05 56 85 87 18 - Fax 05 56 85 87 24 - Mail : cd33@petanque.fr

MUTATIONS JEUNES (1)

MUTATION INTERNE :

MUTATION EXTERNE :

Prochain comité :

Benjamins, Minimes, Cadets

Du 1er décembre au 31 décembre de l'année en cours

District.....

Monsieur le Président.....

Autorise le (la) licenciéeN° Licence.....

A quitter le club de.....

pour le club de son choix.....

Date de la demande.....

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU PRESIDENT

N.B. : Tout joueur désirant changer de club, devra déposer sa mutation au comité départemental au plus tard dans les 8 jours suivant la période règlementaire.

(1) Mutation gratuite sauf pour la catégorie junior et cadet dernière année.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité de Pétanque de la Gironde

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 17 rue de la Moulinatte - 33130 BEGLES - Tél 05 56 85 87 18 - Fax 05 56 85 87 24 - Mail : cd33@petanque.fr

MUTATIONS JEUNES (1)

MUTATION INTERNE :

MUTATION EXTERNE :

Prochain comité :

Benjamins, Minimes, Cadets,

Du 1er décembre au 31 décembre de l'année en cours

District.....

Monsieur le Président.....

Autorise le (la) licencié(e)N° Licence.....

A quitter le club de.....

pour le club de son choix.....

Date de la demande.....

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU PRESIDENT

N.B. : Tout joueur désirant changer de club, devra déposer sa mutation au comité départemental au plus tard dans les 8 jours suivant la période règlementaire.

(1) Mutation gratuite sauf pour la catégorie junior et cadet dernière année.